

**ENTREPRENEURS DE TRANSPORT POSTAL—ON LEUR  
AURAIT INTERDIT TOUTE ACTIVITÉ POLITIQUE**

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. H. W. Herridge (Kootenay-Ouest):** Monsieur l'Orateur, après la réponse plutôt froide du ministre des Postes à la question marquée d'un astérisque que je lui ai posée sur un déni intéressant les droits de l'homme et les libertés fondamentales, j'aimerais maintenant qu'il me dise s'il ne croit pas que les entrepreneurs de transport postal soient en l'occurrence exposés à se voir dénier l'exercice des droits de l'homme et des libertés fondamentales...

**Des voix:** Règlement!

**M. l'Orateur:** A l'ordre! Le député de Kootenay-Ouest aura peut-être l'occasion de revenir sur cette question lorsqu'il y aura débat, mais il sait bien, comme tous les autres députés, je pense, que nous ne pouvons avoir de débat à cette heure-ci. Si, dans les questions, des opinions s'infiltrèrent qui donnent ensuite lieu à des échanges de cette sorte, cela voudra dire qu'il faudra dorénavant scruter avec plus de soin les questions avant de les inscrire au *Feuilleton*.

**M. Herridge:** Puis-je poser une question supplémentaire, parfaitement recevable celle-là? Le ministre des Postes sait-il que son ministère a fait parvenir aux entrepreneurs de transport postal rural, employés seulement deux heures par jour, des directives leur interdisant de participer, en dehors de leurs heures de travail, à des élections fédérales ou provinciales?

**L'hon. W. M. Hamilton (ministre des Postes):** Je ne sais rien de pareille initiative, monsieur l'Orateur.

**LES TRANSPORTS**

**L'ALBERTA—INTERPELLATION AU SUJET D'UNE  
ENQUÊTE SUR UN ACCIDENT**

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. F. J. W. Fane (Vegreville):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais qu'on me permette d'appeler votre attention et celle de la Chambre sur la tragédie qui s'est produite hier à la suite d'une collision entre un train et un autobus scolaire dans la ville de Lamont, située dans ma circonscription. Seize écoliers sont morts et 25 autres ont été blessés, dont dix sont dans un état grave à l'hôpital de Lamont. Je suis certain que la Chambre désire que je transmette ses condoléances aux familles en deuil. Je désire maintenant demander au ministre des Transports si son ministère est en train d'enquêter sur cette tragédie.

**L'hon. Léon Balcer (ministre des Transports):** Monsieur l'Orateur, ce triste accident

fait actuellement l'objet d'une enquête menée par un haut fonctionnaire de la Commission des transports. Je suis également en mesure d'affirmer qu'une enquête publique approfondie sera tenue en temps opportun à Edmonton.

**L'ÉNERGIE**

**LE FLEUVE COLUMBIA—DÉMARCATIION AU SUJET  
DES RÉSULTATS PRÉJUDICIALES DU TRAITÉ**

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. H. W. Herridge (Kootenay-Ouest):** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au premier ministre au nom de certains de mes commettants qui adhèrent à tous les partis représentés à la Chambre, c'est-à-dire les membres de la fraternité qui s'intéresse à la conservation du Columbia. Est-ce que le premier ministre a reçu des télégrammes ou d'autres communications de la ville de Revelstoke, des chambres de commerce et d'autres organismes des Kootenays, le priant de retarder l'examen final de tout traité relatif à la mise en valeur du fleuve Columbia jusqu'à ce que ces organismes aient eu l'occasion de lui soumettre un mémoire à l'appui de leur thèse, savoir que certains aspects du traité projeté auront des conséquences graves et dommageables sur l'économie du Canada et de la Colombie-Britannique et qu'ils détruiraient des biens essentiels au pays et à la province en cause? Le premier ministre est-il disposé à accéder à la requête d'un groupe important d'organismes et d'autres habitants des Kootenays?

**Le très hon. J. G. Diefenbaker (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, il faudra que je vérifie à mon bureau pour voir si on m'a soumis des instances. Je répondrai ensuite à l'honorable député.

**LES FINANCES**

**LES AUTOMOBILES—ON DEMANDE DE DIFFÉRER LA  
MODIFICATION DE LA VALEUR DOUANIÈRE**

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. E. J. Broome (Vancouver-Sud):** J'ai une question à poser au ministre du Revenu national. En son absence, son secrétaire parlementaire peut la considérer comme préavis. Le ministre informerait-il la Chambre de l'effet que peut avoir, sur le prix de détail des voitures anglaises et européennes, la modification que l'on se propose d'apporter à la remise qui est consentie dans le calcul de la valeur raisonnable pour fins de douanes? Le ministre pourrait-il songer à différer cette modification jusqu'à la réception du rapport de la Commission d'enquête sur l'industrie de l'automobile?